



ONU  HABITAT

Division de la Coopération Technique et Régionale



NIGER: PROFIL URBAIN DE MIRRIAH



Programme participatif pour l'élaboration des profils urbains dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

Publié par le Programme des Nations unies pour les Établissements Humains. Copyright © 2007

Les publications du Programme des Nations unies pour les Établissement Humains sont disponibles au Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes (BRAPA) et au bureau d'information de l'ONU-HABITAT ou directement de:

P.O.Box 30030, GPO 00100 Nairobi, Kenya

Fax: + (254 20) 762 4266/7

E-mail: unhabitat@unhabitat.org

<http://www.unhabitat.org>

HS/1154/09F

ISBN: 978-92-1-132120-3

DÉNI DE RESPONSABILITÉ: Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU HABITAT et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement. Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source.

ONU-HABITAT souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations unies pour les Établissement Humains.

Le projet et le présent rapport furent supervisés par M. Mohamed El Sioufi, Alain Grimard, Joseph Guiebo, et Gwedoline Mennetrier, Kerstin Sommer et Nicolas Maréchal.

Mise en page: Andrew Ondoo

Printing: UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified



NIGER: PROFIL URBAIN DE MIRRIAH

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
CONTEXTE	7
GOUVERNANCE	10
BIDONVILLES	12
ÉQUITÉ DES SEXES ET VIH/SIDA	13
ENVIRONNEMENT URBAIN	14
PROJETS PROPOSÉS	
BIDONVILLES	15
GOUVERNANCE	16
ÉQUITÉ DES SEXES ET VIH/SIDA	18
ENVIRONNEMENT	20

AVANT - PROPOS



La croissance annuelle de la population urbaine en Afrique Subsaharienne approche les 5%, soit deux fois supérieure à celle des pays d'Amérique Latine et d'Asie. C'est par ailleurs sur ce continent que l'on enregistre la plus forte proportion de citadins résidant dans un bidonville.

Aujourd'hui, ils seraient 187 millions de personnes à vivre dans ces conditions soit pas moins de 72% de la population habitant dans une ville. Tous, rejoignent les métropoles dans l'espoir d'une vie meilleure, si la tendance se confirme, cette population pourrait doubler tous les quinze ans. Les défis auxquels sont confrontées les villes africaines sont donc immenses: il nous faut fournir pour chacun un habitat décent. Ceci implique que ce lieu de vie ait accès aux services urbains de base. En outre, dans la mesure du possible, il nous faut garantir que la construction de ces zones d'habitation préservera l'environnement en même temps qu'elle contribuerait au développement économique de la région.

ONU-HABITAT est l'agence qui la première, porte la responsabilité d'accomplir les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), cible 10 (réduire de moitié le nombre des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable) et cible 11 (améliorer de manière significative, les conditions de vie des habitants des bidonvilles – Au moins, pour 100 millions d'entre eux et ce, d'ici à 2020. L'une des principales stratégies de ONU-HABITAT pour mettre fin à cette crise, est de travailler en partenariat avec la Commission européenne afin de promouvoir en Afrique, dans les Caraïbes et dans les pays du Pacifique, un développement urbain durable. Considérant l'urgence et la multitude des besoins, ONU-HABITAT juge plus que nécessaire la création d'un outil permettant de dresser rapidement le bilan de la situation afin d'établir des priorités sur les actions à entreprendre, sur le court, moyen et long terme. En 2002, toujours dans le cadre de la coopération avec la Commission européenne et afin de fixer les lignes directrices dans la réalisation d'un développement urbain qui soit durable, l'ONU-HABITAT est parvenu et ce, pour la première fois, à réaliser une étude sur le secteur urbain en Somalie.

Cette étude consistait à identifier les besoins afin, dans un second temps, de mettre en oeuvre trois ambitieux programmes soutenus et financés par un certain nombre de bailleurs de fonds.

En 2004, le Bureau Régional de l'ONU-HABITAT pour l'Afrique et les Pays Arabes (BRAPA) prit l'initiative de développer cette approche afin de l'appliquer à vingt nouveaux pays. Ceci fut alors réalisé en collaboration avec d'autres départements au sein même de l'agence, la Branche en charge du développement urbain, la Section environnement urbain, l'Observatoire urbain global, le Programme pour les établissements humains, le Bureau de gouvernance urbaine, le Bureau politique en genre, le Bureau d'environnement et la Division

Formation Renforcement des capacités. Cette nouvelle approche, réalisée en coopération avec divers bureaux de ONUHabitat, est connue sous l'acronyme RUSPS (Rapid Urban Sector Profiling for Sustainability) qui pourrait être traduit par: Analyse du milieu urbain (d'une ville et/ou à l'échelle d'un pays) dans la perspective d'un développement durable (de la ville étudiée).

Il est maintenant important de préciser, que jamais le RUSPS n'aurait vu le jour sans le concours de l'Italie, de la Belgique et des Pays-Bas. La principale vocation du RUSPS consiste à mieux formuler puis à orienter les politiques consistant à réduire la pauvreté urbaine, à l'échelle locale bien sûr, mais aussi régionale et nationale. Ceci implique qu'il faille évaluer les besoins mais aussi prendre connaissance des opportunités et des défis à relever à l'avenir. Pour ce faire, il est essentiel d'élargir le dialogue avec le plus grand nombre d'acteurs possible et ce, en engageant la responsabilité de toutes les parties prenantes. Notre action consiste donc à identifier les meilleures méthodes à appliquer mais surtout, de les mettre à exécution, en gardant à l'esprit notre but: atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le RUSPS aborde principalement six grands thèmes: la gouvernance, les conditions de vie dans les bidonvilles, l'équité entre les sexes et le VIH/SIDA, les services urbains de base et l'environnement. Concrètement, son rôle consiste à travailler à l'élaboration de quatre profils au total, l'un à l'échelle nationale, les trois autres sur des villes préalablement choisies par le pays concerné. Généralement, le choix se porte d'une part sur la capitale ou à défaut, sur la plus importante ville du pays, d'autre part, sur une ville moyenne et une

autre enfin, de taille modeste. Sur la base d'entretiens avec les parties prenantes, les profils relatent la situation dans chacune des villes, les informations alors obtenues permettent de produire dans un deuxième temps le profil national, offrant ainsi une vue d'ensemble sur la réalité urbaine du pays. Les consultations réalisées avec les différents acteurs permettent d'établir les priorités. Les informations collectées au niveau des villes ont rendu possible la juste évaluation de la situation à l'échelle du pays, quand bien même des consultations dans les domaines des institutions, de la législation en cours et des finances, au niveau national, constituèrent un complément d'information.

C'est ainsi que ces profils devraient permettre d'encourager la création de stratégies à l'échelle des villes mais aussi des pays, mais également la mise en place d'une politique de développement efficace. De plus, la réalisation de ces profils urbains aura rendu plus simple l'analyse et donc la compréhension de la situation dans la sous-région - préalable indispensable pour établir des stratégies et des politiques communes à travers l'identification des besoins réels et des priorités dans ladite région. Enfin, cette démarche permet d'éclairer les agences internationales sur le rôle potentiel qu'elles pourront jouer dans le développement de la zone, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités.

Au Niger, la réalisation des profils fut prise en charge par les autorités locales et nationales. La réalisation des profils urbains et du profil national fut, elle, réalisée localement par les villes de Niamey, Tahoua et Mirriah. Le profil national est la synthèse des conclusions d'un bureau d'études, d'entretiens avec les acteurs clés et d'informations communiquées par les autorités. Les différents participants aux consultations se sont entendus sur la nécessité de délimiter leurs domaines de recherche sur les aspects marquants des problèmes rencontrés dans les villes, à savoir la pauvreté urbaine, les problèmes d'organisation notamment en ce qui concerne la gouvernance, l'accès aux services de base, les différentes formes de discrimination, la pollution etc. Un consensus fut ensuite obtenu sur les interventions prioritaires, sur ce qui devait être entrepris que ce soit sous la forme de programme d'action ou des projets à mettre en oeuvre.

Je souhaiterais saluer le travail de Mohamed El Sioufi qui dans un premier temps, conçut le concept des profils urbains, le cordonnateur du programme Alain Grimard, Joseph Guiebo le point focal pour Niger et Kerstin Sommer qui prit en charge la coordination.

Je souhaiterais également citer tous les membres du personnel qui ont contribué à la réalisation de ce rapport. Je nommerai entre autres Alioune Badiane, Farrouk Tebbal, Clarissa Augustinus, Mohamed Halfani, Lucia Kiwala, Eduardo Moreno, Ole Lyse, Raf Tuts, Joseph Guiebo, Gwendoline Minnetrier, Kerstin Sommer et Nicolas Maréchal.

J'aimerais enfin remercier monsieur Assane Diane, Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, monsieur Oumar Sarr, ministre du Patrimoine bâti, de l'Habitat et de la construction, ainsi que tous ceux qui ont participé et soutenu cette initiative et les féliciter pour avoir contribué à son succès. J'attends désormais avec impatience de constater sur le terrain, les progrès qui auront été réalisés au Niger.



Anna Kajumulo Tibaijuka

Sous-secrétaire Général des Nations-Unies
et Directrice Exécutive.
UN-HABITAT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

GÉNÉRALITÉS

Le territoire de la commune de Mirriah est une partie intégrante des espaces constitutifs de la région de Zinder. Il couvre une superficie de 94,50 km².

La ville de Mirriah est située sur la RN1-est à 20 km au sud-est de Zinder et à 1.100 km de la capitale Niamey. Elle est implantée sur un site constitué d'une basse plaine (altitude moyenne 400 m) avec des terrains sablonneux de très faible pente (1 %).

Avec une pluviométrie moyenne de 328,1 mm, la région de Mirriah est l'une des plus humide de la région.

GOUVERNANCE

La ville de Mirriah a été érigée en commune urbaine le 27 juin 1988. Le territoire communal est composé de 13 quartiers et 49 villages rattachés. Jusqu'aux dernières élections locales intervenues en juillet 2004, la commune était dirigée par un administrateur délégué nommé par décret. Ces élections ont consacré les principes de la libre administration des communes conformément à la loi 2002-012 du 11 juin 2002. Ainsi, la commune de Mirriah fait désormais partie des 265 communes du pays qui seront dirigées par des élus locaux (maires et conseillers élus au suffrage universel). A cet effet, la commune de Mirriah dispose de 14 conseillers dont 3 femmes.

HABITAT ET DES CONDITIONS DE VIE DANS LES BIDONVILLES

La communauté urbaine de la ville est structurée par deux axes majeurs que sont la RN1-est et l'artère nord-sud, autour desquels gravitent cinq zones fonctionnelles : la zone administrative, la zone d'habitat traditionnel planifié (quartiers structurés), la zone d'habitat traditionnel coutumier (noyaux anciens), la zone de maraîchage et les zones d'activités commerciales et artisanales. L'occupation du sol fait apparaître une prépondérance de la fonction résidentielle (plus de 50 %) suivie de la fonction administrative (environ 20 %). L'axe de la RN1 Est constitue la colonne verticale des flux quotidiens qui assurent l'animation de la ville. En effet les principaux équipements de grand rayonnement (marché, auto-gare, services administratifs et sociétés prestataires de services) sont presque tous localisés le long de cette voie principale qui demeure le seul axe bitumé de la ville.

SOUCI D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES ET VIH /SIDA

Les principaux indicateurs relatifs à la situation de la femme à Mirriah sont traduits dans le tableau ci-dessous :

INDICATEURS	PROPORTION
Taux d'alphabétisation	11 %
Taux de fécondité	7,5 enfants
Espérance de vie	47,8 ans
Taux de prévalence VIH/SIDA	0,44 %
Conseillères municipales	21 %
Chefs de services	10 %

La majeure partie des femmes vit de petites activités marchandes relevant du secteur informel. Les femmes potières de Mirriah ont une renommée qui dépasse les frontières de la commune et de la région.

De nombreuses activités d'information, de sensibilisation, d'appui et d'aide juridique ont été menées au profit des femmes, par les ONG et Projets de la place.

ENVIRONNEMENT URBAIN

Une nappe phréatique à faible profondeur alimente les forages. Une importante zone verte composée d'une palmeraie et d'un bois constitue une très grande richesse naturelle pour Mirriah. La ville se doit de la préserver pour l'avenir de son environnement et de sa population.

La poussée de l'urbanisation et la présence de nombreuses mares vers lesquelles convergent tous les déchets transportés par les eaux de ruissellement, représentent des risques sérieux de pollution et contribuent à la destruction progressive du patrimoine végétal.

Du fait de l'absence d'un réseau d'évacuation, la ville est également confrontée à la menace des inondations. Le surcreusement des mares pour extraire les matériaux de construction, aggrave les risques d'effondrement des habitations riveraines. Enfin, les activités de poterie exercées à l'air libre par les femmes, constituent également une source réelle de pollution de l'air et de nuisances pour les riverains

CONTEXTE

ADMINISTRATION

L'administration et la gestion des municipalités nigériennes seront désormais régies par un cadre démocratique à travers des organes élus, conformément aux textes de loi relatifs à la décentralisation.

L'article 127 de la constitution du Niger, stipule :

- L'administration territoriale repose sur les principes de la décentralisation et de la déconcentration.
- Les collectivités territoriales sont créées par une loi organique.
- La loi détermine les principes fondamentaux de la libre administration des collectivités territoriales, leurs compétences et leurs ressources.

AMÉNAGEMENT URBAIN

La communauté urbaine de la ville est structurée par deux axes majeurs que sont la RN1-est et l'artère nord-sud, autour desquels gravitent cinq zones fonctionnelles : la zone administrative, la zone d'habitat traditionnel planifié (quartiers structurés), la zone d'habitat traditionnel coutumier (noyaux anciens), la zone de maraîchage et les zones d'activités commerciales et artisanales. L'occupation du sol fait apparaître une prépondérance de la fonction résidentielle (plus de 50 %) suivie de la fonction administrative (environ 20 %). L'axe de la RN1 Est constitue la colonne verticale des flux quotidiens qui assurent l'animation de la ville. En effet les principaux équipements de grand rayonnement (marché, auto-gare, services administratifs et sociétés prestataires de services) sont presque tous localisés le long de cette voie principale qui demeure le seul axe bitumé de la ville.

Le développement de la ville est par ailleurs soumis à un certain nombre de contraintes dont les principales sont la topographie du site (ville encaissée, terrains difficilement urbanisables à l'ouest), les mares, la palmeraie et la zone boisée et enfin, la zone de recharge de la nappe phréatique.

CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE

Basée sur une pratique extensive des activités agrLa ville entretient des relations d'échanges non seulement avec le reste du territoire de la région, mais également et surtout avec son hinterland. La zone d'influence la plus vaste de la ville sur son hinterland, est celle située à l'est. Ainsi, la ville de Mirriah reçoit de son hinterland, des produits agricoles et d'élevage, et lui assure en retour

l'approvisionnement en intrants agricoles et en produits manufacturés importés du Nigeria voisin.

La ville de Mirriah dispose de nombreuses potentialités qui sont ses ressources agricoles et pastorales, la disponibilité en terrains urbanisables, l'existence d'une nappe phréatique à faible profondeur (13 m) et la disponibilité en matériaux locaux de construction.

LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE

La base de l'économie de la ville est constituée principalement par deux branches d'activités : l'agriculture et l'élevage. Ces deux branches, auxquelles s'adjoignent l'artisanat et le petit commerce, occupent la grande majorité de la population active. L'artisanat et le petit commerce informel constituent en effet la principale source d'offre d'emplois. Le secteur de l'administration qui n'occupe qu'une très faible proportion de la population active (5,6 % en 1993), fournit par contre une part appréciable des revenus distribués (22 % en 1993).

L'artisanat, le petit commerce et autres activités informelles, constituent la première source de revenus des ménages (31 % en 1993), suivi ainsi par l'administration (22 %) et par l'agriculture et l'élevage (17 %).

Il convient de noter enfin, que la poterie représente l'une des principales sources de revenus des femmes.

DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET PAUVRETÉ URBAINE

La dimension économique de la pauvreté se traduit à Mirriah par le fait que la très grande majorité de ses habitants vit de revenus très bas.

Sur le plan social, la dimension de la pauvreté se traduit par des conditions d'hygiène très préoccupantes, particulièrement dans certains quartiers.

Le prix de vente des parcelles loties n'est pas à la portée du plus grand nombre. Les ménages hébergés gratuitement représentaient 15 % de l'ensemble des familles résidents en 1993.

LES SERVICES URBAINS

La situation des services urbains dans les différentes agglomérations, se caractérise par des insuffisances et des dysfonctionnements en grand nombre. C'est ainsi que les quartiers résidentiels sont les mieux équipés,

au détriment des noyaux anciens et des quartiers périphériques. Les zones d'habitat spontané demeurent évidemment les plus démunies en équipements et en infrastructures.

ACCÈS À L'EAU POTABLE

L'approvisionnement en eau est assurée par une agence de la Société d'exploitation des eaux du Niger (SEEN). L'alimentation en eau potable est assurée au moyen de deux forages d'une profondeur de 35 m qui alimentent deux châteaux d'eau d'une capacité de 270 m³ chacun. Les branchements individuels demeurent rares (467 en 2004), la majorité de la population s'approvisionnant encore auprès de bornes fontaines. Le taux de couverture ne dépasse en effet pas 30 - 35 %. Ce sont les quartiers périphériques qui souffrent le plus du manque de couverture. Par ailleurs, le réseau est vétuste, les fuites fréquentes et, il existe un risque réel de contamination.

ASSAINISSEMENT

La situation de l'assainissement se traduit par la prolifération des déchets solides, l'absence de système approprié pour drainer les eaux pluviales, un mode d'évacuation des excréments par les latrines traditionnelles et un déversement des eaux usées ménagères dans les rues.

CIRCULATION URBAINE ET INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Ils sont effectués par des véhicules de divers types qui assurent essentiellement les déplacements entre Mirriah et Zinder, et entre Mirriah et son hinterland (marchés ruraux). La gare routière est quant à elle, encore en

pays où les populations se concentrent, on observe des décharges sauvages.

CIRCULATION URBAINE ET INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE

Ils sont effectués par des véhicules de divers types qui assurent essentiellement les déplacements entre Mirriah et Zinder, et entre Mirriah et son hinterland (marchés ruraux). La gare routière est quant à elle, encore en construction.

L'axe principal de la ville constitue la seule voie bitumée de Mirriah. Toute la voirie restante est en terre, et ne dispose d'aucun aménagement.

ÉLECTRICITÉ

La ville est alimentée à partir de la centrale électrique de Zinder par une ligne HT de 15000 volts. Le taux de branchement dans les quartiers de Mirriah reste faible. Durant ces 5 dernières années, le nombre de nouveaux branchements n'a en effet guère dépassé 80. Néanmoins, une extension du réseau a été réalisée en 2000 au profit du quartier Bilmari qui comporte une grande zone d'habitat spontané en pleine évolution.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

La ville de Mirriah dispose d'un bureau de poste et d'un réseau téléphonique non automatique. Elle bénéficie également d'un réseau privé de téléphonie mobile (CELTEL).

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_19077

